

CP D'AIX LUYNES : UN PREMIER DRAME POUR 2026 3 personnels de surveillance meurtris !

Aujourd'hui, 9 janvier 2026, vers 8 heures du matin, trois collègues du CP d'Aix-Luynes ont été victimes de violentes agressions et de tentatives de meurtre.

Un détenu avec un profil « violent », bien connu de notre administration (MOS), lors d'un entretien avec un gradé, s'est emparé d'une paire de ciseaux qui se trouvait sur le bureau...

Ce sauvage s'est jeté sur les agents leur assenant plusieurs coups de ciseaux.

Deux agents ont été touchés volontairement par l'assaillant au niveau du cou lors de l'attaque :

- Le premier a été atteint au niveau de la gorge et de la jugulaire et a dû être transporté en urgence vers un établissement hospitalier.
- Le second collègue, blessé également à la gorge, a été pris en charge par les secours.
- Le troisième s'en est sorti avec des blessures plus légères au bras et à la main.

Ce nouvel acte de déferlement de violences gratuites intervient dans un contexte pénitentiaire déjà marqué par des tensions importantes, liées notamment à la surpopulation carcérale, à l'insuffisance de moyens humains et, de facto, aux risques permanents qu'encourent les agents dans l'exercice de leurs missions au quotidien.

La situation du centre pénitentiaire d'Aix-Luynes, qui accueille un nombre de détenus bien supérieur à sa capacité, reflète ces difficultés structurelles nationales maintes fois dénoncées.

De plus, les agents pénitentiaires sont quotidiennement confrontés à des détenus violents, souvent atteints de troubles psychiatrique, parfois sévères.

Le SPS-CEA appelle à une prise de conscience des plus hautes autorités et à une mobilisation pour des mesures concrètes visant à améliorer la sécurité, les moyens RH et les conditions de travail dans tous les établissements pénitentiaires.

**Il devient capital d'avoir des pratiques et des moyens d'action de POLICE PENITENTIAIRE pour tous.
La dotation individuelle du PIE (Pistolet à impulsion Electrique) pour tous est urgente.**

Le SPS-CEA exige :

- Une augmentation significative des effectifs.
- Une prise en charge réelle et efficace des détenus souvent atteints de troubles psychiatriques.
- Une mise en place concrète et rapide d'un plan de réduction et de régulation de la surpopulation carcérale.
- Une sanction pénale et disciplinaire à la hauteur de cette violente agression ainsi que le transfert rapide du détenu agresseur.
- Une révision de certaines pratiques professionnelles en matière d'audience avec les PPSMJ.
- Un aboutissement rapide et opérationnel terrain du point 49 du Plan National de Lutte contre la Violence (fichier détenus VIOLENTS)

La violence au sein de nos établissements n'est pas une fatalité. Elle est le reflet d'un manque de reconnaissance, de moyens RH, d'organisation et du boycott de l'autorité du surveillant orchestré par l'AP depuis de nombreuses années.

3 collègues meurtris dans leur chair et touchés psychologiquement ...

IL EST GRAND TEMPS DE REAGIR AVANT QU'UN AUTRE DRAME NE SURVienne !!!